



des solutions de mobilité pour **et TOUS** les territoires



**Auvergne
Rhône-Alpes**
Énergie Environnement

décembre 2021

◆ Actualité du Programme

- [Le webinaire du dernier comité technique PEnD-Aura+ qui s'est tenu le 7 décembre.](#) a réuni une quarantaine de participants le temps d'une journée. Les partenaires du programme ont dressé le bilan des 32 actions mises en œuvre pendant plus de deux ans. Isabelle Saffrey de la Banque des Territoires et Marie Chéron de la Fondation pour la Nature et l'Homme, invitées comme grands témoins, ont salué le travail mené auprès des bénéficiaires et la diversité des solutions de mobilité innovantes offertes aux territoires.
- [Des fiches mobilité, réalisées dans le cadre du programme PEnD-Aura+, sont disponibles sur le Centre de ressources pour les territoires en transition d'AURA-EE.](#) Elles présentent des initiatives et retours d'expériences par territoire en faveur d'une écomobilité inclusive comme l'exploration de modes actifs sur les trajets domicile-école en Isère, le covoiturage médical dans les Combrailles (Puy-de-Dôme) ou encore l'autopartage en zone rurale (Communauté de communes des Monts du Lyonnais).

◆ Actualité régionale

- [La Région Auvergne-Rhône-Alpes, en partenariat avec SNCF TER, réalise une enquête de satisfaction sur l'assistance sur réservation "Accès TER" proposée en Auvergne-Rhône-Alpes.](#) Jusqu'au 28 février 2022, les retours d'expérience, observations et suggestions des personnes en situation de handicap concernées par une assistance pour voyager en train TER, sont les bienvenus.
- [Saint-Étienne Métropole \(SEM\) met en place une zone à faibles émissions mobilité \(ZFE-m\) sur une partie de son territoire dès le 31 janvier 2022.](#) Dans un périmètre de 34 km², la circulation et le stationnement seront interdits pour certaines catégories de véhicules les plus polluants : les poids lourds et les véhicules utilitaires légers les plus anciens. En parallèle, la collectivité et l'ADEME déploient le Fonds air véhicule, une aide au renouvellement de véhicules poids lourds et utilitaires jusqu'à 16 000 €, destinée aux professionnels et associations du territoire.
- [La Communauté d'agglomération Grand Lac expérimente le covoiturage spontané.](#) Des bornes dédiées à cette nouvelle pratique ont été installées afin d'inciter les conducteurs à tester le dispositif.

- [Comment impulser une dynamique locale de covoiturage ?](#) Cet article de Mobicoop livre le retour d'expérience de Nemera, entreprise située en Isère, qui a créé sa communauté de covoitureurs sur le site MOV'ICI. L'entreprise s'est fortement investie dans l'animation locale du dispositif de covoiturage, pour inciter ses employés à opter pour ce mode de transport, dans un contexte de forte croissance des effectifs où les places de parking venaient à manquer.
- [Le nouveau schéma directeur cyclable de la Communauté d'agglomération Grand Lac](#), approuvé à l'unanimité fin octobre 2021, prévoit de tripler le nombre de kilomètres cyclables d'ici 10 ans. Concrètement, la collectivité ambitionne de passer de 84 km d'aménagements cyclables en 2021 à 243 km d'ici 2031. (Grand Lac)
- [Zone à faibles émissions \(ZFE\) : la Métropole de Lyon a sollicité l'avis d'un panel de 20 citoyens](#). Ceux-ci ont retenu quatre grandes orientations pour la mise en place de la ZFE : investir dans les transports en commun, assouplir le calendrier pour laisser aux citoyens le temps de s'équiper, aider les personnes à faibles ressources et mieux communiquer sur ce sujet.
- [La Communauté de communes Cœur de Savoie lance onCovoit'](#), ligne de covoiturage pour les trajets du quotidien entre Pontcharra et La Rochette, sans réservation et sans commission.
- [La ligne ferroviaire entre Valence et Briançon](#) rouvre après neuf mois de fermeture pour des travaux de sécurisation et de modernisation. Ce chantier ambitieux, soutenu par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de la Drôme, favorise l'intermodalité des transports pour les habitants.
- [Le Grand Chambéry présente le nouveau site web de Synchro](#), qui rassemble toute l'offre mobilité de l'agglomération (bus, vélos, covoiturage et transport des personnes à mobilité réduite).
- [La Plateforme de mobilité du Puy-de-Dôme \(PFM63\) dresse le bilan des actions menées dans le cadre du programme PEnD-Aura+](#), dont 2 089 personnes ont pu bénéficier. Des ateliers collectifs et des diagnostics écomobilité ont pu être mis en place. Des outils de communication (site internet, kakemonos, film de sensibilisation...) ont pu être réalisés ainsi que divers outils pédagogiques (jeux de cartes, quizz, jeu de plateau...). Prochaine étape : la candidature de la plateforme au programme TIMS (Territoires inclusion mobilité et sobriété) qui est en cours d'examen.



Actualité nationale

- [L'Agence de l'innovation pour les transports \(AIT\)](#) a inauguré en novembre dernier, ses deux premières antennes à Toulouse (Direction générale de l'aviation civile) et à Paris-La Défense (Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer), sous l'égide du ministre des Transports. Ces laboratoires d'innovation ont pour mission de fédérer et d'animer les initiatives innovantes localement, de créer et tester de nouvelles modalités de travail collaboratif. À cette occasion, l'AIT a été officiellement créée.
- [La journée annuelle des vélo-écoles de la Fédération des usagers de la bicyclette \(FUB\) a rassemblé 70 structures à Nantes le 11 décembre dernier](#). Les présentations et ateliers ont permis aux participants d'échanger sur la formation à la mobilité à vélo pour tous, le dispositif Savoir rouler à vélo (SRAV), son déploiement dans les différents départements, les programmes CEE (Certificats d'économies d'énergies) mobilisables, etc.
- [L'Observatoire national du covoiturage au quotidien est désormais en ligne](#). Ce nouvel outil en faveur du covoiturage courte-distance permet de suivre l'évolution de sa pratique en France et d'évaluer l'impact des mesures mises en

œuvre par l'État, les collectivités locales et les entreprises. (Ministère de la Transition écologique)

- [La Commission européenne a adopté le 14 décembre quatre nouvelles initiatives en faveur de la mobilité durable, le "Paquet mobilité verte"](#). Elle entend compléter et moderniser le réseau RTE-T (Réseau transeuropéen de transports), promouvoir le transport ferroviaire de voyageurs longue distance, sécuriser et fluidifier le transport routier et renforcer la mobilité durable dans les villes, notamment via le déploiement des plans de mobilité urbaine durable. (Banque des Territoires)
- [Vélo & Territoires s'associe à transport.data.gouv* et Éco-Compteur](#) pour créer un modèle de données de comptage des mobilités. Ce nouveau schéma de données peut s'appliquer aussi bien au comptage de vélos qu'à celui des autres modes de déplacement (trottinettes, piétons, scooters, motos, véhicules légers...).
**transport.data.gouv rassemble l'ensemble des données de toute l'offre mobilité en France.*
- [Le premier bilan du Baromètre des villes cyclables 2021 a été publié le 15 décembre](#). À l'initiative de la FUB, c'est la plus grande enquête citoyenne au monde sur le vélo évaluant la cyclabilité des communes. Le nombre de réponses est passé de plus de 184 000 en 2019 à plus de 275 000 en 2021 pour l'ensemble du territoire métropolitain et ultra-marin. (Parlons Vélo)
- [Une table ronde intitulée "Le vélo, un outil pédagogique et solidaire"](#) s'est tenue à l'occasion des 25^e rencontres Vélo & territoires (7-8 octobre 2021). Dans cet article, l'équipe de Vélo & territoires revient sur les différents sujets développés : la formation à la pratique du vélo, la multiplication des ateliers d'autoréparation, l'insertion sociale, le vélo pour toutes et tous. (Vélo & territoires)
- [Face au boom du vélo, comment l'entreprise peut-elle accompagner les nouveaux vélotafeurs en toute sécurité ?](#) Exonéré de charges sociales, le Forfait mobilité durable (500 €/an/salarié) permet à l'employeur d'encourager ses salariés à opter pour la mobilité douce. Mais cela implique de responsabiliser les entreprises et que celles-ci mettent en place les infrastructures et conditions adéquates pour favoriser l'usage du vélo. (Journal du Net)
- [Le Plan destination France](#) annoncé par le Premier ministre le 20 novembre vise à faire de la France la "première destination vélotouristique" au monde d'ici 2030. Cela implique notamment l'amélioration ou la création de véloroutes, la création d'aires de services le long des itinéraires cyclables et de stationnements vélo à proximité des sites touristiques. (Vélo & territoires)



Publications et articles

- [La Plateforme de mobilité du Puy-de-Dôme \(PFM 63\) publie son rapport d'activité 2020](#). Il apporte une vision complète des actions menées en faveur d'une mobilité inclusive et durable au cours de cette année particulière.
- [Dans le cadre d'une étude sur le "MaaS rural : les services numériques pour la mobilité en zone peu dense"](#), le Cerema a publié, en décembre 2021, un benchmark (comparatif) international sur les usages en matière de "Mobility as a Service" dans diverses zones géographiques (ex : ville moyenne aux États-Unis, zones peu denses en Finlande, zones rurales au Japon...). Ces premiers éléments seront suivis prochainement de la publication de l'étude complète. (Cerema)
- [Pourquoi supprimer des autoroutes peut réduire les embouteillages ?](#) L'idée développée par cet article peut sembler contre-intuitive. Il semble, au premier abord, qu'une telle politique devrait congestionner davantage la circulation (davantage d'embouteillages, plus longtemps). Cependant travaux de recherches et études de cas démontrent que la fermeture d'une infrastructure autoroutière provoque une

"évaporation du trafic" et un apaisement des déplacements en ville. (The Conversation)

- [Baromètre mobilité et entreprises 2021](#) (IFOP pour Alphabet France) : depuis le début de la crise sanitaire en 2020, l'usage de la voiture pour les trajets domicile-travail en France est en hausse (76% des actifs) au détriment des transports en commun (20% des sondés) et des modes de déplacements doux (33% des sondés). La région parisienne constitue une exception notable : la voiture y est nettement moins présente que sur les autres territoires. (BFM TV)
- [Voies réservées - Convention citoyenne pour le climat \(CCC\)](#). Le Cerema publie une série de fiches techniques sur la proposition de la CCC visant à "généraliser les aménagements de voies réservées aux véhicules partagés et aux transports collectifs sur les autoroutes et voies rapides" desservant une zone à faibles émissions mobilité. (Cerema)
- [Marcher et pédaler : les pratiques des Français](#). Le ministère de la Transition écologique publie en décembre 2021 les résultats de l'enquête "Mobilité des personnes". En 2019, 23,9% des Français utilisent la marche comme mode de transport principal et 2,6% optent pour le vélo. Ces pratiques sont souvent à d'autres modes tels que les transports en commun et la voiture.
- [Mobilité électrique : l'Avere France et le ministère de la Transition écologique publient chaque mois un baromètre des infrastructures de recharge pour véhicules électriques](#), permettant d'en suivre l'évolution. Au 30 novembre 2021, la France comptait 51 243 points de recharge ouverts au public, soit une progression de + 57 % depuis le début de l'année. (Avere France)
- [La mobilité de demain n'est pas qu'une affaire de trottinettes électriques et de tramways](#). La transformation des transports se joue aussi à la campagne. Marie Huyghe, docteure en urbanisme spécialiste des modes d'habiter et des mobilités dans les territoires ruraux, apporte son regard d'experte sur le sujet. Parmi les exemples donnés, elle évoque la Communauté de communes Cœur de Savoie, territoire peu dense qui a fortement misé sur le développement du vélo. (L'ADN média)

Podcasts et vidéos

- [Coup de projecteur sur les projets des quatre collectifs citoyens](#) lauréats de l'appel à projets lancé en 2020 par la Communauté de communes de Monts du Lyonnais. Une vidéo permet de découvrir, in situ, les actions menées par ces groupes d'habitants pour favoriser la mobilité durable. De quoi inspirer les autres habitants à opter davantage pour les modes doux. Réalisé dans le cadre du programme PEnD-Aura+.
- [Reportage sur Clermont-Auvergne Métropole, lauréate de l'appel à projets mobilités actives en 2019](#). Cette vidéo fait le point sur les aménagements cyclables mis en place et pérennisés par la collectivité, avec le soutien du fonds mobilités actives porté par le ministère de la Transition écologique.
- [À Saint-Symphorien-sur-Coise, le comité consultatif de stratégie environnementale](#), collectif constitué d'élus et de citoyens, a organisé en septembre 2021 la première édition locale de la Semaine de la mobilité. Pédibus, animations sur le marché, soirée ciné-débat et journée vélo ont rythmé la semaine. Une vidéo récente présente l'ensemble des actions.
- [Le 7^e webinaire Tous mobiles](#) qui s'est penché sur la question "Quelles solutions pour une mobilité durable pour tous ?", le 7 décembre, est disponible en rediffusion. (Laboratoire de la mobilité inclusive)
- [Un vidéo clip présente les missions de l'Agence d'innovation pour les transports](#)

(AIT) nouvel acteur fédérateur dans l'écosystème des transports, dont le rôle est de réinventer les modes de déplacements, les modèles économiques, les organisations, les technologies. (Ministère des Transports)

- [Comment la SNCF envisage-t-elle un avenir décarboné pour ses gares ?](#) Raphaël Ménard, architecte et ingénieur, président du directoire d'AREP, l'agence d'architecture et filiale de SNCF Gares et Connexions, répond à cette interrogation dans l'émission "Les enjeux territoriaux" diffusée sur France Culture le 20 décembre.

◆ Appels à candidatures

- [L'appel à manifestation d'intérêt de Pôle Emploi](#) "Tous mobilisés pour lever les freins sociaux à l'emploi" reste ouvert jusqu'au 31 décembre. (Pôle Emploi)
- [Une présentation du programme Objectif employeur pro-vélo \(OEPV\)](#), programme CEE, se tiendra le 7 janvier 2022. Cet événement s'adresse à toute organisation publique, privée ou associative désireuse de s'engager dans le déploiement d'équipements et de services en faveur du vélo pour les déplacements domicile-travail et professionnels de leurs collaborateurs. La labellisation OEPV donne accès à un accompagnement et une aide financière.
- [L'appel à projet Bpi France](#) sur les mobilités routières automatisées, infrastructures de services connectées et bas carbone, est ouvert. Les premiers éléments de candidature sont à transmettre d'ici le 12 janvier 2022.

◆ Événements

- [Un webinaire "Mobilité durable : quelles solutions pour mon entreprise en 2022 ?"](#), organisé par la société Karos, spécialiste du co-voiturage domicile-travail, se tiendra le 18 janvier. Les intervenants aborderont notamment le Forfait mobilité durable, les mobilités alternatives comme le vélo, le covoiturage... (Karos)
- [Une formation intitulée "Plaidoyer citoyen pour les mobilités actives : stratégie et outils pour convaincre"](#) est proposée par l'Académie des experts en mobilités actives (ADMA). Elle se tiendra à Lyon le 21 janvier.
- [À l'occasion du premier anniversaire de Tous mobiles, un événement spécial](#) sur le thème "Comment la mobilité solidaire s'impose" est organisé le 26 janvier de 14h à 17h30, à Bordeaux et retransmis en direct en visioconférence. Les tables rondes et discussions permettront de dresser un premier bilan de la démarche Tous mobiles et d'annoncer son programme pour 2022. (Laboratoire de la mobilité inclusive)
- [Le Congrès annuel de la Fédération des usagers de la bicyclette](#) se déroulera à Tours les 10 et 11 février. (FUB)

Contacts

- [Laurent Cogérino](#)
- [Sandrine Bénard](#)

Inscription

- [Inscription](#)

[Tout savoir sur PEnD-Aura+](#)

Programme soutenu par :



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement

18 rue Gabriel Péri - 69100 Villeurbanne

Tél. : 04 78 37 29 14

info@auvergnerhonealpes-ee.fr

www.auvergnerhonealpes-ee.fr

Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD) du 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Si vous ne souhaitez plus recevoir nos informations, vous pouvez vous [désinscrire](#).